

**Création de Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle****ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL**

La banque ci-après :

BANQUE CIC EST CIC PONTARLIER CITY AVENUE 33 RUE DE LA LIBERATION 25300 PONTARLIER
déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 5 000 €.

Julien JEANCLERC, représentant de la société 2J SOLUTIONS S.A.S.U., Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 48 RUE DES 3 FONTAINES BIAN LES USIERS 25520 VAL D USIERS, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'actionnaire unique :

Julien JEANCLERC
Nombre d'actions : 100
Somme versée : 5 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 13 mars 2026

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

JST141

Cic Est
PONTARLIER PLANCHANTS
33 rue de la Libération
25300 PONTARLIER

25200 PONTAKLER
13 needs to liberation
PONTAKLER PLANCHANTS
PONTAKLER